



LA MUSIQUE

A DE

LA VALEUR

Ré:Sonne est la société canadienne à but non lucratif dédiée à obtenir une rémunération juste et équitable pour les artistes-interprètes et producteurs de disques pour leurs droits d'exécution.

Les entreprises ont l'obligation légale de payer un droit de licence quand elles diffusent de la musique enregistrée.

TABLE DES MATIÈRES

02 MESSAGE DU PRÉSIDENT

04 QUI SOMMES-NOUS?

06 Ce que nous faisons

07 Nos valeurs fondamentales

08 Ce qui est dit à notre sujet

10 La musique a de la valeur

12 COMMENT ÇA MARCHE

14 Comment les tarifs sont-ils homologués?

16 Les redevances

18 L'octroi de licences aux entreprises qui utilisent de la musique

20 Étude de cas sur la musique dans les entreprises Sir Sam's Ski/Ride

22 Distribution des redevances

24 Étude de cas sur la rencontre d'un artiste : Murray Foster

26 Le top 10 des chansons de 2015

28 Partenariats internationaux

29 FINANCES

30 NOTRE ÉQUIPE

32 Nos employés

34 Ré:Cital

35 Le Prix annuel de distinctions honorifiques de Ré:Sonne

36 L'équipe de direction

37 Le Conseil d'administration

38 Les organisations membres

39 NOS COORDONNÉES

93 %

des Canadiens estiment que la musique enrichit leur vie

84 %

des Canadiens estiment que de jouer la bonne musique peut être profitable pour une entreprise

87 %

des Canadiens préféreraient diriger une entreprise qui appuie les musiciens en utilisant la musique de façon légale et éthique

Étude menée par Research Intelligence Group de Léger au printemps 2015 auprès de 1 500 Canadiens.



"2015 a été l'année la plus fructueuse pour Ré:Sonne. Nous nous réjouissons à la perspective de miser sur ce succès dans les prochaines années."

IAN MACKAY
Président
Ré:Sonne

MESSAGE DU PRÉSIDENT

2015 a été une autre année couronnée de succès pour Ré:Sonne. Nous avons continué de défendre les intérêts des créateurs de musique, attribué des licences à des milliers de nouvelles entreprises, perçu des revenus record, et distribué plus d'argent que jamais aux artistes et producteurs de disques. En 2015, Ré:Sonne a atteint un nouveau sommet en revenus : 52,4 millions de dollars. C'est la première fois que nous franchissons la barre des 50 millions de dollars.

D'ici la fin de l'année, les revenus de Ré:Sonne auront dépassé notre budget de 8 millions de dollars. C'est le meilleur rendement par rapport au budget dans l'histoire de l'organisation. Nous avons atteint notre meilleur ratio de dépenses : 13,9 %. Il s'agit d'une amélioration de plus du tiers au cours des sept dernières années. C'est donc dire qu'un plus grand pourcentage de chaque dollar se retrouve dans les poches des créateurs.

Il y a à peine sept ans, les revenus provenant des droits voisins étaient inférieurs à 20 millions de dollars; ils ont atteint la barre des 47 millions de dollars, soit plus du double grâce à une croissance annuelle de 13,2 % par année depuis 2008. Durant cette même période, les revenus de copie privée ont continué de chuter, passant d'environ 9 millions de dollars à 1,3 million de dollars.

En mai, nous avons lancé le site Web La musique a de la valeur; un site qui met en vitrine les résultats d'une nouvelle étude que nous avons publiée et qui est fondée sur une étude de consommation originale. Il est maintenant plus clair que jamais que non seulement une majorité de propriétaires d'entreprises canadiens veulent écouter de

la musique dans leur entreprise, mais ils veulent aussi utiliser cette musique de façon éthique et légale. La musique a de la valeur montre que la musique engendre des profits; il va donc de soi que les créateurs de musique devraient être rémunérés pour la valeur qu'ils apportent.

En 2015, Ré:Sonne a continué d'établir des relations fructueuses avec ses partenaires au Canada et sur la scène internationale. Ici au Canada, nous avons établi un partenariat avec CONNECT Music Licensing pour accroître l'efficacité entre les deux organisations. Nous continuons aussi de collaborer activement avec la SOCAN sur les moyens d'aider les titulaires de droits et d'améliorer l'expérience des utilisateurs de musique. Sur la scène internationale, nos engagements bilatéraux avec des organisations internationales comme SoundExchange ont permis de recueillir des millions de dollars en redevances pour les artistes et les producteurs de disques canadiens.

Entre-temps, les employés de Ré:Sonne ont continué de faire une différence positive à l'extérieur du bureau. Ré:Cital, notre concert annuel qui doit son existence aux efforts et à l'imagination de nos employés passionnés, a permis de recueillir 10 000 \$ pour la Fondation de musicothérapie du Canada.

2015 a été l'année la plus fructueuse pour Ré:Sonne. Nous nous réjouissons à la perspective de miser sur ce succès dans les prochaines années.



QUI

SOMMES-

NOUS?

nord electro 4

SON

CE QUE NOUS FAISONS

La musique a de la valeur. Chaque jour, partout au Canada et dans le monde, la musique aide à rendre les entreprises plus populaires et plus rentables. La musique est essentielle pour les stations de radio, les autres diffuseurs et les services de diffusion en continu; elle représente 80 % du contenu des radios commerciales. Elle aide les restaurants et les cafés à créer l'ambiance idéale pour attirer des clients. Elle aide les magasins à renforcer leur marque. Elle aide les centres de conditionnement physique à maintenir l'énergie de leurs membres et les spas à permettre à leurs clients de relaxer. La musique aide les entreprises à prospérer.

Chez Ré:Sonne, notre travail est de s'assurer que les créateurs de musique sont adéquatement rémunérés pour la valeur qu'ils apportent. Ré:Sonne est une société à but non lucratif dédiée à obtenir une rémunération juste et équitable pour les artistes et producteurs de disques pour leurs droits d'exécution.

Ré:Sonne est également membre de la Société canadienne de perception de la copie privée, qui a été créée pour la perception des redevances de la copie privée auprès des manufacturiers et importateurs de supports audio vierges.

Notre mandat touche quatre secteurs clés :



1.
La défense des intérêts
des créateurs
de musique



2.
L'octroi de licences aux
entreprises qui utilisent
de la musique



3.
La distribution
des redevances



4.
Les partenariats
internationaux

NOS VALEURS FONDAMENTALES

L'équité : Pour nous, notre organisation est fondée sur l'équité – la rémunération équitable des titulaires de droits et le traitement équitable des employés. Lorsque nous devons concilier des intérêts opposés, nous le faisons équitablement et honnêtement.

Les artistes-interprètes et les producteurs comme point de mire : Notre organisation n'existerait pas sans les artistes-interprètes et les producteurs de musique. Ils sont au cœur de toutes nos activités et nous inspirent à accomplir toujours plus de choses. Nous comptons être les champions des artistes et de leurs droits et toujours promouvoir la valeur de la musique.

La transparence : Nous serons toujours ouverts, honnêtes, francs et dignes de confiance. Nous informerons les parties intéressées correctement et en temps utile. Nous nous montrerons dignes de la confiance que les titulaires de droits nous témoignent.

L'efficacité : Nous nous efforcerons continuellement de nous améliorer, de devenir plus productifs et de parfaire nos méthodes. Nous développerons nos propres pratiques exemplaires et adopterons celles des tiers qui nous conviennent – pour trouver la meilleure façon de progresser.

Le dynamisme : Ce que nous faisons nous énerveille. Nous sommes déterminés. Nous sommes flexibles. Nous nous adaptons et nous progressons. Nous sommes en mouvement, plutôt que statiques ou figés.



CE QUI EST DIT À NOTRE SUJET

« Les musiciens traversent une période difficile. À la FCM, nous sommes contents d’avoir Ré:Sonne du côté des musiciens. Le fait que Ré:Sonne milite pour de meilleurs taux pour les artistes (une rémunération équitable pour leur travail) est essentiel pour le futur des sources de revenus des musiciens. »

Alan Willaert
Vice-président (Canada)
American Federation of Musicians
of the United States and Canada

« La musique ajoute-t-elle de la valeur aux entreprises? Bien entendu. Maintenant, grâce à La musique a de la valeur, l’objectif est de réunir toutes les parties et de mettre un terme aux plaidoyers d’ignorance. »

Michael Raine
What Is the Value of Music?
Canadian Musician
Vol. XXXV11, No 5
Septembre/octobre 2015

« Les revenus recueillis par des organisations comme Ré:Sonne représentent une part de recettes de plus en plus grande pour les producteurs de disques indépendants partout dans le monde. En Ré:Sonne, nous avons au Canada un défenseur des intérêts des créateurs de musique, tant dans la valeur de la musique enregistrée que dans l’efficacité de la distribution des redevances. »

Charlie Phillips
Chef des affaires commerciales et juridiques
Worldwide Independent Network
The Association of Independent Music

« Ré:Sonne est en mesure d’avoir accès à des flux de revenus importants au nom des producteurs de disques et des artistes avec une plus grande efficacité que par leurs propres moyens. Les revenus tirés des efforts déployés par Ré:Sonne sont essentiels à notre capacité à continuer de financer les activités d’enregistrement des artistes et des musiciens au Canada. »

Shane Carter
Président
Sony Music Entertainment

« La camaraderie chez Ré:Sonne est ce qui fait de cette entreprise un endroit exceptionnel où travailler! Notre respect pour les titulaires de droits nous pousse à collaborer pour atteindre nos objectifs tout en ayant du plaisir au travail. »

Michèle Kusuti
Représentant grands comptes
Ré:Sonne

« Dans un monde où les artisans de la musique doivent continuellement se battre pour recevoir un petit paiement pour leur travail, quand paiement il y a, Ré:Sonne est sur la ligne de front et elle exerce une pression contraire. Leur travail acharné assure aux artisans de la musique du Canada et de partout dans le monde de recevoir un paiement pour leur travail. Ré:Sonne est, en un mot, essentielle à la survie actuelle et future des artisans de la musique, ainsi qu’à leur succès. »

Blake Morgan
Fondateur et PDG
ECR Music Group

LA MUSIQUE A DE LA VALEUR

En 2015, Ré:Sonne a lancé son nouveau site Web intitulé *La musique a de la valeur*. Ce site met en vitrine les résultats de notre étude de consommation originale sur la valeur que la musique apporte aux entreprises canadiennes.

Avec le soutien de la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario, Ré:Sonne a demandé au Research Intelligence Group de Léger de réaliser un sondage auprès de 1500 Canadiens sur la valeur qu'ils accordent à la musique.

Notre étude le montre clairement : une majorité de propriétaires d'entreprises canadiens veulent écouter de la musique dans leur entreprise et ils s'attendent à ce que les créateurs de musique reçoivent une rémunération équitable. La musique a de la valeur montre que la musique engendre des profits; compte tenu de la valeur apportée par les créateurs de musique, il va donc de soi qu'ils devraient être rémunérés de façon équitable.

Pour en savoir plus, visitez le www.musichasvalue.ca/?lang=fr.

91 %

des clients des restaurants disent préférer aller manger dans un restaurant où il y a de la musique

78 %

des Canadiens aiment entendre de la musique dans un magasin de détail

86 %

des Canadiens estiment que la musique change l'ambiance d'un café

80 %

des Canadiens reviendront dans un bar ou une boîte de nuit qui joue de la musique qu'ils aiment

64 %

des Canadiens ne peuvent s'imaginer un centre ou un cours de conditionnement physique sans musique

66 %

des Canadiens estiment que la musique enrichit leur expérience dans un spa ou un salon de coiffure



COMMENT

ÇA

MARCHE

COMMENT LES TARIFS SONT-ILS HOMOLOGUÉS?

La Commission du droit d'auteur est un tribunal fédéral qui a le pouvoir d'établir les redevances à acquitter pour l'utilisation des œuvres protégées par le droit d'auteur. Conformément à la Loi sur le droit d'auteur, Ré:Sonne soumet des tarifs à la Commission sur le droit d'auteur afin de s'assurer que les artistes et les producteurs de disques sont équitablement rémunérés pour l'utilisation commerciale de leur musique dans certaines industries précises.

1. Demande de tarif

Ré:Sonne doit déposer un projet de tarif auprès de la Commission du droit d'auteur au plus tard le 31 mars de l'année précédant celle où le tarif doit entrer en vigueur.

2. Publication de la demande de tarif

La Commission du droit d'auteur publie la demande de tarif dans la Gazette du Canada, afin d'aviser officiellement tous les utilisateurs possibles de l'existence du projet de tarif et de leurs droits de s'y opposer et de participer aux procédures en homologation. Habituellement, la Commission fournit une copie du projet de tarif directement aux représentants des industries visées et aux avocats qui participent couramment aux procédures de la Commission et qui représentent les utilisateurs envisagés.

3. Interventions/contestations

Toute personne souhaitant contester un projet de tarif peut le faire dans les 60 jours suivant la date de publication dans la Gazette du Canada. Les utilisateurs potentiels peuvent encore participer aux procédures envisagées après l'échéance en déposant une demande d'autorisation à intervenir.

4. Préparation de l'audience

La période précédant l'audience sert à compléter un important processus d'échange de documents, d'interrogatoires, de dépôt de dossiers, etc. Ce processus dure habituellement environ un an.

5. Audience

Les audiences de la Commission du droit d'auteur sont ouvertes et publiques. Les opposants et les autres parties intéressées ont l'occasion d'y déposer leurs représentations écrites, d'y présenter leur preuve et d'y faire valoir leurs prétentions. Ré:Sonne dépose des preuves de nature économique pour justifier ses projets de tarifs; les opposants ont l'occasion de commenter la preuve de Ré:Sonne et de présenter des solutions de rechange. La décision de la Commission quant aux taux et aux tarifs applicables tient compte de tous les facteurs pertinents, y compris de la situation financière des débiteurs potentiels. Les audiences prennent habituellement deux semaines.

6. Questions supplémentaires

Après l'audience, la Commission peut décider de poser des questions supplémentaires à l'une ou à plusieurs des parties. Si certaines questions de droit sont contestées, elles font souvent l'objet de représentations écrites supplémentaires après l'audience.

7. Décision de la Commission du droit d'auteur

Le processus complet peut être long, surtout lorsqu'il s'agit d'un tarif inaugural qui s'applique à un nouveau type d'utilisation de musique ou à une industrie pour la première fois. Souvent, la Commission rendra sa décision de quatre à cinq années après le dépôt de la demande d'homologation d'un tarif par Ré:Sonne.

8. Continuer à percevoir les redevances

La Loi sur le droit d'auteur permet à Ré:Sonne de continuer à percevoir les redevances dans le cadre de tarifs certifiés dans l'attente de l'approbation du nouveau tarif.

LES REDEVANCES

Radio commerciale

(Tarif 1.A)



Fixe les redevances que doivent payer les stations de radio commerciales pour la communication au public d'enregistrements sonores.

Radio de la SRC

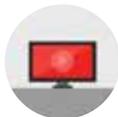
(Tarif 1.C)



Fixe les redevances que doit payer la Société Radio-Canada (SRC) pour la communication au public d'enregistrements sonores sur les ondes de la radio en direct et par transmission simultanée d'un signal radio.

Services sonores payants

(Tarif 2)



Fixe les redevances que doit percevoir Ré:Sonne pour la communication au public d'enregistrements sonores à l'égard des services sonores payants.

Les services sonores payants sont des services de programmation musicale sans publicité distribués par des entreprises de radiodiffusion directe à domicile, comme Galaxie et Max Trax, et par tous les principaux câblodistributeurs au Canada.

Musique de fond

(Tarif 3)



Fixe les redevances que doit percevoir Ré:Sonne pour l'exécution en public ou la communication au public d'enregistrements sonores utilisés à titre de musique de fond.

Les redevances pour la musique de fond s'appliquent à la musique diffusée dans les entreprises, comme les commerces de détail, les bars et les restaurants, la musique provenant d'un fournisseur de musique de fond, et la musique utilisée en attente téléphonique. Ce taux de redevances ne s'applique pas à l'utilisation de musique durant un spectacle ou un événement en direct.

Services de radio satellitaire

(Tarif 4)



Fixe les redevances que doivent payer les services de radio satellitaire à canaux multiples par abonnement (comme SiriusXM Canada) pour la communication au public par signal radio satellitaire d'enregistrements sonores.

Événements en direct

(Tarif 5)



Fixe les redevances que doit percevoir Ré:Sonne pour l'exécution en public ou la communication au public d'enregistrements sonores utilisés pour accompagner les événements en direct.

Il existe plusieurs types d'événements en direct dont les taux de redevances ont été établis par des ententes avec les utilisateurs de musique : les réceptions, les conventions, le karaoké, les foires et les expositions, les parades, ainsi que les spectacles sur glace et pyrotechniques.

Boîtes de nuit, etc.

(Tarif 6.A)



Fixe les redevances à payer pour l'exécution en public ou la communication au public d'enregistrements sonores utilisés aux fins de danse ou d'une activité similaire.

Ces taux de redevances s'appliquent à l'utilisation de musique enregistrée aux fins de danse dans un endroit, à l'intérieur ou à l'extérieur, y compris une boîte de nuit, un club de danse, un bar, un restaurant, un hôtel, une salle, un club, une école, un campus ou un club de divertissement pour adultes.

Activités physiques, etc.

(Tarif 6.B)

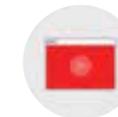


Fixe les redevances à payer pour l'exécution en public ou la communication au public d'enregistrements sonores utilisés pour accompagner les activités physiques.

Ce tarif s'applique à l'utilisation de musique enregistrée dans un endroit à des fins de conditionnement physique et de patinage, et pour accompagner toute activité physique, dont les séances d'exercice et les cours de danse.

Diffusion en continu

(Tarif 8)



Fixe les redevances que doivent payer les webdiffuseurs non interactifs et semi-interactifs pour la communication au public d'enregistrements sonores.

Un webdiffuseur est un service de musique en ligne. Une webdiffusion non interactive est une webdiffusion pour laquelle le destinataire n'a aucun contrôle sur le contenu ou la période de la diffusion. Une webdiffusion semi-interactive est une webdiffusion pour laquelle le destinataire a un certain contrôle sur le contenu ou la période de la diffusion.

Vous trouverez plus d'information sur les tarifs, les dates applicables et les statuts actuels en visitant le site Web de Ré:Sonne (www.re-sound.ca) ou de la Commission du droit d'auteur du Canada (www.cb-cda.gc.ca).



75%

des Canadiens croient
que la musique jouée par
une entreprise a des
répercussions sur son
image de marque

L'OCTROI DE LICENCES AUX ENTREPRISES QUI UTILISENT DE LA MUSIQUE

Grâce au travail de Ré:Sonne, un nombre record d'entreprises détiennent des licences pour faire jouer de la musique enregistrée. En 2015, nous avons délivré des milliers de nouvelles licences à des entreprises qui profitent du travail des créateurs de musique. Avant la fin de l'année, nous avons atteint une nouvelle marque excitante : nous avons maintenant délivré des licences à plus de 100 000 entreprises.

Ce qui veut dire qu'il y a plus d'argent dans les poches des créateurs de musique et que plus d'entreprises canadiennes peuvent profiter de la valeur que la musique ajoute tout en respectant leurs obligations en matière de licences.

Nous avons lancé en 2015 un nouveau site Web convivial qui permet aux utilisateurs de musique de trouver facilement des formulaires de rapport, des calculateurs en ligne et d'autres renseignements sur les licences. Ces ressources permettent aux entreprises d'obtenir leurs licences facilement et rapidement. Entre-temps, notre équipe des licences a travaillé fort pour contacter un plus grand nombre d'entreprises qu'en 2014. Cette année, nous avons fait 48 000 appels téléphoniques (une augmentation de plus de 30 % sur l'année précédente), envoyé 14 000 courriels (une augmentation de 9 %) et posté 70 000 lettres (une augmentation de 15 %). Nous avons informé des milliers d'entreprises de leurs obligations en vertu du système tarifaire et nous les avons aidées à obtenir les licences dont elles ont besoin.

Nous avons donc été en mesure d'augmenter notre pénétration du marché de 225 % dans le secteur des arts du spectacle et de 160 % dans la restauration. Dans l'ensemble, nous avons perçu plus de 16 000 paiements individuels en 2015, une augmentation de 7,8 % comparativement à l'année précédente.

Cette année, nous avons négocié de nouveaux arrangements avec des groupes d'utilisateurs, comme l'Université Saint Mary's et la Ville de Yellowknife, en plus d'associations sportives, de festivals d'intérêt particulier et d'organismes gouvernementaux. Nous avons collaboré pour conclure des accords avec l'Association canadienne des foires et expositions (ACFE), l'Association canadienne des organismes artistiques (CAPACOA) et l'Association professionnelle des théâtres canadiens (APTC). Toutes ces négociations et ces accords se sont traduits par une augmentation de nos revenus. En 2015, nos revenus récurrents ont augmenté de 9 % comparativement à l'année précédente, alors que les revenus tirés des comptes de société ont enregistré une hausse de 10 % durant la même période. Nous avons donc distribué plus d'argent perçu en vertu de nos tarifs aux créateurs de musique dont le travail assidu ajoute de la valeur à des milliers d'entreprises.

ÉTUDE DE CAS SUR LA MUSIQUE DANS LES ENTREPRISES SIR SAM'S SKI/RIDE

Sir Sam's Ski/Ride accueille des skieurs sur ses pentes depuis plus de 50 ans. Une entreprise familiale, ce centre de ski, de planche à neige et de vélo de montagne surplombe le magnifique lac Eagle dans la superbe région des hautes-terres d'Haliburton en Ontario.

La musique enregistrée a joué un rôle prépondérant dans les succès de cette entreprise, créant une ambiance divertissante pour les skieurs pendant qu'ils dévalent les pentes. Nous avons demandé à Chris Bishop, copropriétaire de l'entreprise, de nous parler de la valeur qu'ajoute la musique à l'entreprise familiale et de l'importance de rémunérer équitablement les créateurs de musique.

Comment utilisez-vous la musique dans votre entreprise?

La musique a fait et fera toujours partie intégrante de ce que nous faisons. Nous diffusons de la musique que l'on peut entendre partout sur les pentes et qui crée une ambiance amusante et vivante pour les gens qui font du ski ou qui n'en font pas. Il n'y a rien comme de la musique pour se remémorer des souvenirs du passé ou de bons moments. La musique est si importante pour Sir Sam's Ski/Ride que nous lancerons pour notre prochain anniversaire une compilation DVD de nos chansons préférées et de photos qui rappellent nos 50 années d'existence.

Pourriez-vous imaginer ce que serait votre entreprise sans musique?

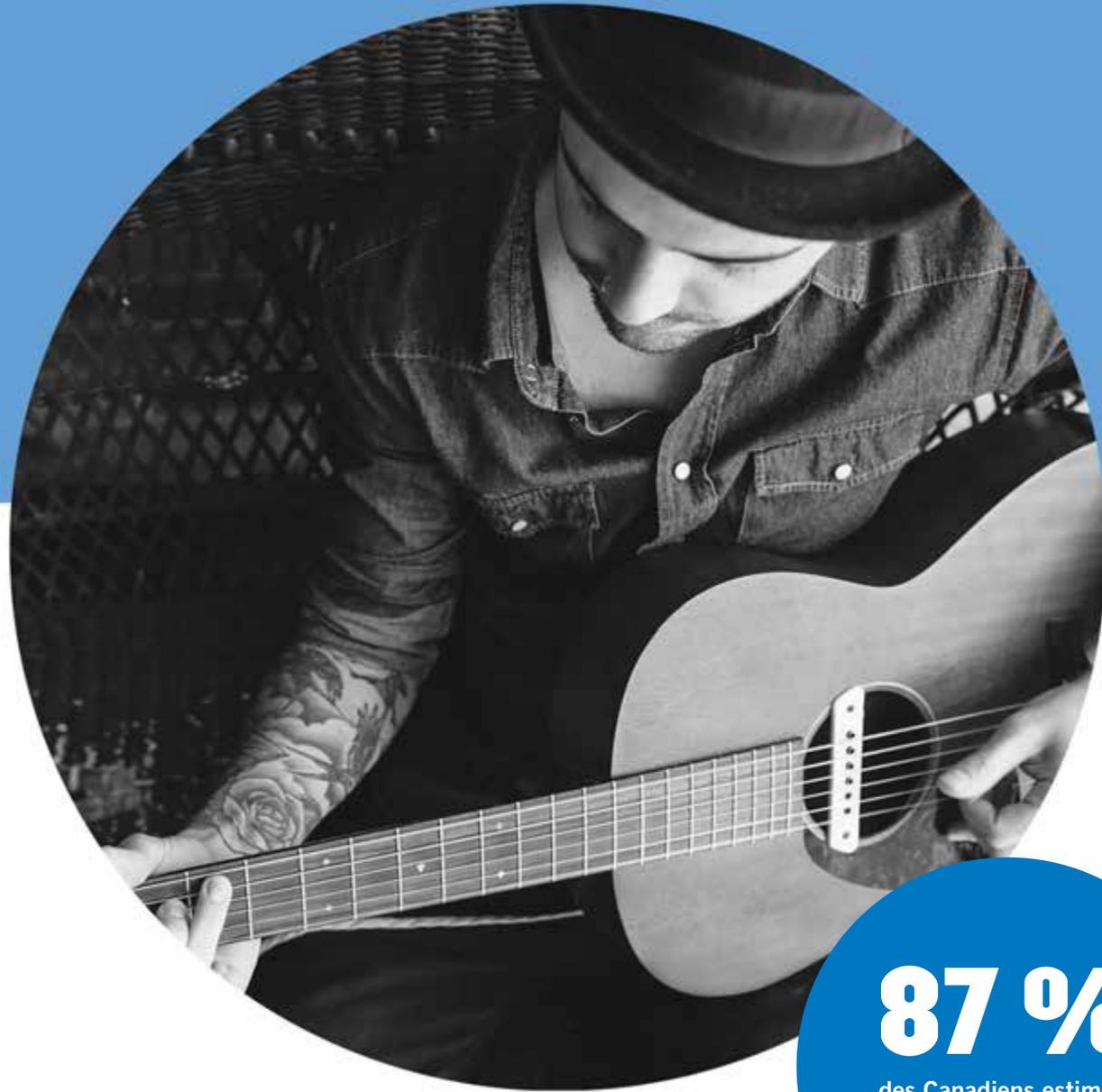
Non. Si on oublie de mettre de la musique le matin, il est évident qu'il manque quelque chose. Les clients nous rappelleront toujours qu'ils veulent entendre de la musique. Je crois que la musique est une langue internationale qui nous motive, nous calme et nous inspire. Pas étonnant que je trouve toujours qu'il manque quelque chose quand je me rends dans des centres de ski où on ne diffuse pas de musique.

Détenez-vous des licences pour faire jouer de la musique dans votre centre?

Oui, nous avons obtenu nos licences auprès de Ré:Sonne. Avec la valeur que la musique ajoute à mon entreprise, c'est avec plaisir que je paye les redevances pour la diffusion publique de musique enregistrée. Je comprends que ces redevances sont une importante source de revenus pour les musiciens et les producteurs de disques et je crois qu'il faut soutenir les arts.

« Avec la valeur que la musique ajoute à mon entreprise, c'est avec plaisir que je paye les redevances pour la diffusion publique de musique enregistrée. »

CHRIS BISHOP
Copropriétaire
Sir Sam's Ski/Ride



87 %

des Canadiens estiment
que les musiciens devraient,
comme tout le monde, être
payés pour leur travail

DISTRIBUTION DES REDEVANCES

Alors que Ré:Sonne délivre de plus en plus de licences pour que les entreprises diffusent de la musique, nous percevons de plus en plus d'argent pour les artistes et les producteurs de disques. En 2015, nous avons distribué des montants record en redevances aux créateurs de musique.

Notre processus de distribution a aussi atteint de nouveaux sommets d'efficacité. En 2015, nous avons collaboré étroitement avec nos partenaires de CONNECT Music Licensing et d'importants producteurs de disques pour repérer les possibles gains d'efficacité dans la chaîne de distribution, ce qui nous a permis de réduire le chevauchement des tâches et d'accroître la conformité au International Standard Recording Code (le système de codification reconnu de réputation mondiale pour les enregistrements musicaux audio et vidéo). Nous avons apporté d'importants changements afin de simplifier et de diminuer les coûts du processus de distribution des redevances, et d'autres améliorations sont prévues pour 2016.

Notre nouveau site Web, lancé au début de l'année, comprend une base de données interrogeable de tous les enregistrements sonores qui ont figuré dans les registres qui nous ont été envoyés par les utilisateurs de musique. Cette base de données permet aux artistes et aux producteurs de disques de chercher un de leurs enregistrements ou un enregistrement auquel ils ont participé et de communiquer avec nous afin de savoir s'ils ont droit à un montant d'argent.

Pour en savoir plus, visitez le www.resound.ca/fr/music-creators/database.



ÉTUDE DE CAS SUR LA RENCONTRE D'UN ARTISTE : MURRAY FOSTER

Au cours des 30 dernières années, Murray Foster a joué avec certains des groupes les plus populaires du Canada, dont Great Big Sea et Moxy Frivous. Ses tournées l'ont mené aux quatre coins de la planète, un de ses albums a été certifié platine, et on le voit encore partout sur la scène musicale comme musicien pour plusieurs groupes. Quand il n'est pas sur scène, il est dans une salle à classe à transmettre son savoir musical à la prochaine génération de jeunes créateurs de musique canadiens; il enseigne au Collège Seneca et est le fondateur de la Toronto Songwriting School. Il est aussi un membre actif du Toronto Music Advisory Council.

Il est donc la personne idéale pour répondre à nos questions sur les réalités changeantes de l'industrie musicale, les nombreux défis que les créateurs de musique doivent relever au 21e siècle, et l'importance de recevoir une rémunération équitable pour leur travail.

En quoi l'industrie musicale actuelle est-elle différente d'à vos débuts?

Dans les années 1990, avant l'arrivée de Napster, c'était un modèle plus traditionnel : la vente de CD et les spectacles représentaient la majeure partie des revenus d'un musicien. Depuis les années 1990, les ventes de CD ont chuté, alors que les nouveaux moyens d'écouter de la musique, comme la diffusion en continu, ont commencé à prendre une place plus importante. Toutefois, comme le Canada verse les redevances les plus faibles au monde pour la diffusion en continu, les musiciens font des pieds et des mains pour trouver de nouvelles sources de revenus afin de gagner leur vie.

En raison de la crise économique qui touche l'industrie, la plupart des musiciens indépendants occupent un autre emploi, car ils ne peuvent vivre de leur art. Seuls les groupes qui font des tournées nationales survivent, mais au jour le jour.

Que peut-on faire?

Je crois que les redevances canadiennes pour la diffusion de musique en continu doivent être renégociées. J'ai très bon espoir que l'annonce de la ministre du Patrimoine d'un examen complet des industries culturelles du Canada, y compris les politiques et les entités administratives qui les régissent, donnera de bons résultats. La ministre souhaite que les industries culturelles soient en mesure de prospérer en cette ère du numérique et je crois que c'est la meilleure nouvelle que nous, les musiciens, avons entendue depuis longtemps.

Selon vous, quelle est la valeur de la musique?

Il y a de la musique dans la majorité des endroits où nous allons; s'il n'y en avait pas, votre expérience serait beaucoup moins plaisante. La musique peut créer une ambiance et embellir un moment. Malheureusement, nous prenons rarement le temps de voir ce que la musique apporte dans nos vies, alors nous la tenons pour acquise.

Du temps, des ressources et des efforts sont les trois ingrédients qui créent la musique. L'enregistrement d'un album, même en minimisant les coûts, vous coûtera au moins entre 5000 et 15 000 dollars. En plus du talent et du processus de création, il faut gérer le projet et assumer les coûts de la production, de la distribution et de la commercialisation. Les musiciens sont entrepreneurs et nous devons les considérer comme tels.

En tant que société, nous devons reconnaître la valeur de la musique et être prêts à payer un juste prix pour l'utiliser, comme nous le faisons chaque jour pour toutes sortes d'autres produits et services. Un moyen de nous assurer que les musiciens gagnent leur vie est d'encourager les entreprises qui utilisent la musique à s'informer sur les redevances et les droits de licence qu'ils sont tenus de payer en vertu de la loi pour utiliser de la musique.

« Les musiciens sont entrepreneurs et nous devons les considérer comme tels. »

MURRAY FOSTER
Créateur de musique

LE TOP 10 DES CHANSONS DE 2015

Ce fut une autre année exceptionnelle pour la musique canadienne. Les ondes des radios de partout au pays ont été envahies par des succès canadiens, tout comme les milliers d'entreprises qui dépendent de la musique pour créer une ambiance profitable et divertir leurs clients.

Bien que les vedettes internationales les plus connues, comme Taylor Swift, Bruno Mars et Ellie Goulding, ont continué d'occuper une part importante du palmarès en 2015, trois chansons enregistrées par des artistes canadiens se sont hissées dans le top 10 : The Weeknd, Shawn Mendes et Magic!

Voici le top 10 des chansons de 2015, déterminé par le nombre de fois où la radio commerciale a joué les enregistrements sonores admissibles :

1. « Uptown Funk » par Mark Ronson avec Bruno Mars
2. « Thinking Out Loud » par Ed Sheeran
3. « Style » par Taylor Swift
4. « Cheerleader » par Omi
5. « Can't Feel My Face » par The Weeknd
6. « Love Me Like You Do » par Ellie Goulding
7. « Photograph » par Ed Sheeran
8. « Take Me to Church » par Hozier
9. « Something Big » par Shawn Mendes
10. « No Way No » par Magic!



par Mark Ronson avec Bruno Mars



par Ed Sheeran



par Taylor Swift



par Omi



par The Weeknd



par Ellie Goulding



par Ed Sheeran



par Hozier



par Shawn Mendes



par Magic!

PARTENARIATS INTERNATIONAUX

En 2015, les artistes canadiens ont continué de jouer un rôle prépondérant sur la scène mondiale, enregistrant certains des plus grands succès de l'année. En fait, à la fin de l'année, sept chansons dans le top dix du Billboard Hot 100 ont été enregistrées par des Canadiens. « Sorry », « What Do You Mean? », et « Love Yourself » de Justin Bieber, « Hotline Bling » de Drake, « The Hills » de The Weeknd, « Stitches » de Shawn Mendes, et « Here » d'Alessia Cara.

Le succès mondial de la musique canadienne signifie qu'il y a d'importantes redevances pour les créateurs de musique canadiens sur la scène internationale.

Une des priorités de Ré:Sonne est d'établir des ententes bilatérales avec des organisations similaires à la nôtre dans d'autres pays, dont SoundExchange aux États-Unis. Quatre nouveaux partenaires se sont ajoutés en 2015 : l'Espagne (AGEDI), l'Italie (SCF), le Brésil (Abramus), ainsi que la Grèce et Chypre (Grammo).

Nous avons aussi poursuivi notre dialogue avec nos organisations partenaires afin de partager nos connaissances et notre expertise dans notre quête d'une amélioration continue. En 2015, Ré:Sonne a collaboré avec SoundExchange dans les premières étapes de la transition vers un modèle de distribution plus efficace et exact fondé sur le répertoire soumis par les détenteurs de droits. SoundExchange prévoit effectuer une première distribution aux producteurs de disques et aux artistes selon le nouveau modèle en juillet 2016.

En 2014, Ré:Sonne a réussi à obtenir le statut d'intermédiaire qualifié (IQ) aux États-Unis. Le statut d'intermédiaire qualifié (IQ) signifie que les détenteurs de droits représentés par Ré:Sonne ne sont plus assujettis à la retenue d'impôt à la source de 30 % sur leurs paiements de redevances provenant des États-Unis.

FINANCES

En 2015, nous avons perçu des revenus de 52,4 millions de dollars, fracassant ainsi la marque des 50 millions de dollars pour la toute première fois, ce qui représente une augmentation des revenus de 13 % comparativement à 2014.

Les revenus provenant des droits voisins ont continué d'augmenter en 2015, atteignant un nouveau sommet de 47,6 millions de dollars; une augmentation de plus du double au cours des sept dernières années avec un taux de croissance annuel de 13,2 % depuis 2008.

Entre-temps, les revenus de copie privée ont continué de chuter, passant d'environ 9 millions de dollars en 2008 à 1,3 million de dollars cette année.

En raison des initiatives actuelles en matière d'efficience, nous avons aussi enregistré nos plus faibles dépenses à 13,9 %, une baisse comparativement au 14,4 % obtenu en 2014. Dans l'ensemble, au cours des sept dernières années, notre ration de dépenses a diminué de 18,2 à 13,9 %, une baisse de 24 %.

(en millions de dollars)	2015	2014
REVENUS		
Droits voisins – Nationaux	38,9	33,6
Droits voisins – Internationaux	8,4	6,9
Autres revenus	0,3	0,3
REVENUS TOTAUX – DROITS VOISINS	47,6	40,8
Revenus de copie privée*	4,8	5,7
REVENUS TOTAUX	52,4	46,5
Dépenses	7,3	6,7
Sommes à répartir	45,1	39,8

*Les revenus de copie privée de 2015 comprenaient environ 3,5 millions de dollars liés aux clôtures des années précédentes en vertu des règlements de la Commission du droit d'auteur.



NOTRE

ÉQUIPE

NOS EMPLOYÉS

Le succès de Ré:Sonne réside dans le dévouement et la passion de ses employés. Près de la moitié de nos employés sont des musiciens, des créateurs à la défense des créateurs, qui travaillent fort pour rendre l'industrie musicale canadienne plus forte, plus juste et plus profitable pour tous.

Nous croyons fermement qu'il est essentiel que Ré:Sonne soit le meilleur endroit possible où travailler. Nous visons l'excellence en donnant à nos employés le pouvoir de faire une différence, tant dans notre façon de faire qu'à l'extérieur des murs de notre bureau. Nous cherchons sans cesse à nous assurer que notre entreprise favorise un véritable environnement de collaboration où nos employés participent aux décisions et où leur capacité de direction est exploitée.

En 2015, les employés de Ré:Sonne ont aussi travaillé fort à l'extérieur des bureaux afin d'aider à rendre le monde meilleur. Ré:Cital, notre concert-bénéfice annuel, a permis d'amasser 10 000 \$ pour la Fondation de musicothérapie du Canada. Nous avons mis en place une journée des bénévoles qui permet aux employés de contribuer une journée par année à une cause dans leur communauté qui leur tient à cœur. Les employés se sont servis de cette journée pour soutenir diverses causes, ce qui leur a donné la chance de faire une différence tout en prenant de l'expérience et en renforçant leurs compétences; la journée des bénévoles a rendu notre personnel plus heureux, plus accompli et plus fructueux.

Les membres de l'équipe de direction de Ré:Sonne ont aussi donné de l'argent pour envoyer un enfant suivre un programme musical au camp d'été de Muskoka Woods. De plus, nous avons continué de chercher des solutions de rechange sans but lucratif pour répondre aux besoins de notre entreprise, dont le service de courrier, et des lieux pour y tenir une réunion de planification stratégique et nos autres réunions externes.

Nous continuons de nous efforcer de faire de Ré:Sonne le meilleur endroit possible où travailler. En 2015, nous avons formé un nouveau Comité des avantages sociaux. Nous avons augmenté de 50 % le montant de financement disponible pour le régime d'épargne-retraite collectif offert à tous nos employés. Nous avons un taux de participation de 95 % et, en 2015, l'actif collectif dans le régime a dépassé la barre du million de dollars, tout ça pour un régime qui a à peine cinq ans. Nous avons obtenu un financement important pour les programmes de formation des employés; ils pourront donc parfaire leur formation tout en augmentant les capacités de l'entreprise, et ce, à moindre coût. Nous avons élaboré un plan d'apprentissage coordonné afin de nous assurer que nos employés ont les accès dont ils ont besoin à l'information sur notre entreprise et l'industrie musicale.



« Ma journée de bénévolat a été consacrée à installer le matériel de sonorisation pour la Course à la vie de la CIBC. C'est valorisant d'utiliser ma passion pour la musique au profit d'une bonne cause, tant chez Ré:Sonne qu'à l'extérieur des bureaux. »

RESHAUN P.



« Ma journée comme bénévole auprès d'adultes autistes et atteints du syndrome de Down au Pines Adult Day Centre m'a permis d'améliorer mes compétences en communications. »

BRETT B.

RÉ:CITAL

Cette année, Ré:Sonne a tenu son troisième concert-bénéfice Ré:Cital au profit d'organismes de bienfaisance liés à la musique. Ré:Cital n'existerait pas sans l'enthousiasme et le dévouement de nos employés qui prennent le temps de redonner à la communauté et qui ont du plaisir à le faire.

Cette année, Ré:Cital a encore connu un énorme succès. Les employés de Ré:Sonne et nos amis de la SOCAN et de la CMRRA ont envahi la scène pour y jouer de grands succès canadiens devant la salle comble de l'Adelaide Hall.

L'événement a permis d'amasser 10 000 \$ pour la Fondation de musicothérapie du Canada, dont le mandat est de promouvoir, élaborer et soutenir les services de musicothérapie.



LE PRIX ANNUEL DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES DE RÉ:SONNE



Chaque année, un de nos employés reçoit le Prix de distinctions honorifiques de Ré:Sonne; un prix qui célèbre un employé qui dépasse les attentes dans la démonstration de nos valeurs fondamentales. Les nommés sont sélectionnés par leurs collègues et la direction à la fin de l'année civile; tous les employés peuvent voter pour la personne qui, selon eux, le mérite le plus. En 2015, ils ont choisi un des agents en octroi de licences exceptionnels de Ré:Sonne : Diego Ndikumasabo.

Diego, qui s'est joint à l'équipe de Ré:Sonne en mars 2014, a été honoré pour son travail à titre de capitaine de l'équipe du service d'octroi de licences. Le rôle de capitaine de l'équipe a été créé dans le but de permettre à chaque membre de mettre en place leurs méthodes uniques pour améliorer les résultats et d'encourager les nouvelles idées dans notre quête continue vers l'amélioration.

Alors qu'il était capitaine, Diego a réussi à accroître les ventes en suscitant le goût du succès chez son équipe. Avec Diego à leur tête, les membres de l'équipe ont dépassé leurs quotas d'activités pour les appels sortants, ce qui a augmenté les revenus de Ré:Sonne. Voilà un témoignage du pouvoir de la culture de collaboration que nous encourageons : l'exploitation des compétences en leadership de tous nos employés ne fait pas uniquement de Ré:Sonne un meilleur endroit où il fait bon travailler, elle rend aussi notre entreprise plus forte et plus fructueuse.

Félicitations à Diego d'avoir remporté le Prix de distinctions honorifiques de Ré:Sonne, et à tous nos employés exceptionnels qui ont remporté des prix individuels tout au long d'une autre année couronnée de succès.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION



IAN MACKAY
Président



ARIF AHMAD
Vice-président, Affaires
juridiques et avocat général



MICHELLE BAILY
Vice-présidente,
Ressources humaines



OTIS QUINN
Directeur,
Technologie de l'information



MARTIN GANGNIER
Directeur, Licences



DORIS TAY
Vice-présidente, Distribution



CLEMENT WONG
Vice-président, Finances

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Peter Steinmetz
Président indépendant

Annie Morin
Directrice
La société de gestion collective de
l'Union des artistes (ARTISTI)

Graham Henderson
Directeur
CONNECT Music Licensing

Stuart Johnston
Secrétaire général et trésorier
Association canadienne de la
musique indépendante (CIMA)

Lytte Bouchard
Directrice
La société de gestion collective
des droits des producteurs de
phonogrammes et de vidéogrammes
du Québec (SOPROQ)

Stephen Waddell
Directeur
ACTRA Performers' Rights Society
& Recording Artists' Collecting
Society (ACTRA RACS)

David Jandrisch
Directeur
Musicians' Rights Organization
Canada (MROC)

LES ORGANISATIONS MEMBRES



Recording
Artists'
Collecting
Society

A DIVISION OF ACTRA

NOS COORDONÉES

Ré:Sonne

1235, rue Bay, bureau 900

Toronto, ON, Canada

M5R 3K4

C: info@resound.ca

T: 416.968.8870

F: 416.962.7797

www.resound.ca